

## ÉDITO

### Chères Boulocaines, chers Boulocains,

En cette fin d'automne, je suis heureux de partager avec vous les moments forts qui vont rythmer la vie de notre commune, entre recueillement, engagement et célébrations partagées.

Les festivités de fin d'année commencent. Ces traditions tissent le lien social et font la richesse de notre vie communale.

Le 7 décembre 2025, le repas de fin d'année a été offert à nos ainés. C'est toujours un temps fort permettant de rassembler nos seniors pour un moment festif et chaleureux où retrouvailles, rires, émotions et partages de souvenirs ne sont que détente et plaisirs. Pour nos ainés qui n'ont pas partagé ce déjeuner convivial, un coffret gourmand a été offert.

Une nouvelle édition du marché de Noël a eu lieu du 12 au 14 décembre sur le parking de la mairie. Divers exposants ont proposé différents produits artisanaux pour agrémenter les fêtes de fin d'année. Le père Noël était présent sur le marché pour le plaisir des enfants et un spectacle de Noël leur a été offert à la salle des fêtes.

Pour les précieux services effectués et leur dévouement, leur implication au quotidien, je remercie les élus, l'ensemble du personnel de la commune, de la communauté de communes, du département et des différents syndicats qui travaillent à nos côtés.

Je suis reconnaissant envers les citoyens pour leur participation aux différentes réunions de quartiers qui se sont tenus pour la première fois dans notre commune. Je n'oublie ni les bénévoles des associations, ni les acteurs économiques qui font vivre notre village.

En cette fin d'année 2025, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année. Que ces moments soient propices aux retrouvailles et au partage en famille.

Au plaisir de vous retrouver le 16 janvier 2026, à l'occasion des voeux de la nouvelle année, pour continuer, ensemble, à faire vivre notre belle commune.

**Serge Terrancle**  
*Maire de Bouloc*

## Agenda



### JANVIER

#### Vendredi 16

- **Vœux du Maire** à la salle des fêtes à partir de 19h

#### Samedi 17

- **Loto FCPE** à la salle des fêtes

### FEVRIER

#### Samedi 7

- **Soirée POKER** du COF à la salle des fêtes

#### Dimanche 15

- **Loto** de l'association Tournesol à la salle des fêtes

#### Vendredi 20

- **BOUM d'hiver** de la FCPE à la salle des fêtes

### MARS

#### Dimanche 8

- **Projection du film « La Tresse »** à la salle des fêtes (Journée des droits des Femmes)

#### Dimanche 15 et 22

- **Elections Municipales**

### AVRIL

#### Vendredi 10

- **AFTER WORK** organisé par l'association AOSPM

#### Dimanche 5

- **Journée de la Tonte** au complexe sportif

#### Dimanche 19

- **Repas « Haricots »** de la Fraternelle Boulocaine à la salle des fêtes

### MAI

#### Dimanche 3

- **Transhumance Eco-Pâturage**

#### Samedi 9

- **Représentation théâtrale** organisée par l'association Joie De Vivre à la salle des fêtes

#### Vendredi 29

- **Loto Solidaire ALAE / AOSPM**

### JUIN

#### Vendredi 19

- **Fête des ALAE**



## Prendre rendez-vous avec vos élus

Veuillez contacter l'accueil de la mairie par téléphone au **05 62 79 94 94** ou par e-mail sur [accueil@mairie-bouloc.fr](mailto:accueil@mairie-bouloc.fr)

### Dimanche 21

► Fête de la Musique



## Etat civil

### Naissances

Rose PEROTIN née le 24/09/2025  
Alix EYCHENNE BECASSE  
né le 24/10/2025  
Nino LAVERAN né le 05/11/2025  
Romy VERDIER née le 30/11/2025

### PACS

Teddy DE BARROS et Marylin  
PORCO  
le 15/09/2025  
Inès MEIGNIEN et Morgan  
VALENZUELA  
le 30/10/2025

### Mariages

Mathilde COCO et Jean  
TEULERE-MAYNAT  
le 11/10/2025

### Décès

Alain SICARD le 17/09/2025  
Serge DITTENIT le 24/09/2025  
Guy GEORGES le 10/10/2025  
Patrick MAILLOU le 27/10/2025  
Francis DE LOZZO le 02/11/2025  
Jean-Marc ADENIER le 11/11/2025  
Jean-Luc AVERSENG le 13/11/2025  
Georges DZEIDZIC le 08/12/2025

## Pharmacies de garde

Pour connaître les pharmacies de garde,  
appelez le résogardes : **3237**

Liste sous réserve de modifications\*

**DIMANCHE 14 DÉCEMBRE**

**Pharmacie de la Nationale**  
25 route Nationale 20 à Saint-Jory  
05 34 27 03 27

**DIMANCHE 21 DÉCEMBRE**

**Pharmacie Ghedin**  
Rue Jean Pascal à Labastide  
Saint-Sernin  
05 61 84 90 93

**JEUDI 25 DÉCEMBRE**

**Pharmacie de Fonbeauzard**  
98 route de Fronton  
à Fonbeauzard  
05 61 70 10 26

**DIMANCHE 28 DÉCEMBRE**

**Pharmacie de la Peyronnette**  
25 avenue de Villemur  
à Saint-Alban  
05 61 37 18 55

**JEUDI 1<sup>ER</sup> JANVIER**

**Pharmacie Glandor**  
168 avenue de Toulouse à Cépet  
05 61 09 55 86

**DIMANCHE 4 JANVIER**

**Pharmacie Centrale**  
43 avenue de Toulouse  
à Bruguières  
05 61 37 18 55

### Info

Le planning 2026 n'est pas encore arrivé, nous vous  
encourageons donc à contacter votre pharmacie pour obtenir  
cette information à partir de l'an prochain.

**Vous souhaitez tout savoir sur la commune en temps réel ?  
Voici toutes nos publications et où les trouver...**



### Bulletin municipal

Vous le tenez entre vos mains,  
il est distribué dans vos boîtes  
aux lettres



### Guide pratique

Il est distribué dans vos boîtes  
aux lettres en fin d'année.



### Affichage municipal

à la bibliothèque, à la police  
municipale, à la Poste, sur le  
parking de la mairie et celui de la  
maison des associations.



### Affichage publicitaire

Rue de la Tuilerie (x2) et Rue Jean  
Jaurès (x2)



### Presse locale

La Dépêche du Midi (quotidien)  
et Le Petit Journal (hebdomadaire)



### Les réseaux sociaux

Facebook (Bouloc31, Boulocvieeco,  
les marchés de Bouloc 31...)  
Instagram (Boulocmaville),  
IntraMuros (Bouloc)



### Site internet de la commune

[www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr)

### Élections municipales de Bouloc: rappel des dates et modalités



Les habitants de Bouloc seront appelés à voter pour élire leurs conseillers municipaux les **15 mars et 22 mars 2026**, en cas de second tour.

#### Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.



L'inscription peut se faire par la téléprocédure d'inscription en ligne via [service-public.fr](http://service-public.fr) jusqu'au **mercredi 4 février 2026**, en mairie et par courrier jusqu'au **vendredi 6 février 2026**.

Les jeunes majeurs sont inscrits automatiquement s'ils ont effectué leur recensement citoyen auprès de la commune de résidence.

Nous vous invitons à vérifier votre inscription sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou en contactant la mairie au 05 62 79 94 94

Si vous avez changé d'adresse au sein de la commune, il vous est demandé de contacter la mairie afin de mettre à jour votre inscription.

#### Organisation des bureaux de vote

• **Bureau n°1 et n°2:** Salle des fêtes, 55 rue Jean Jaurès

• **Bureau n°3:** École élémentaire, 4 passages des Écoles

**Horaires d'ouverture:** 8h – 18h

Le dépouillement est public et chaque citoyen peut y assister.

#### Répartition des voies par bureau de vote

► **Bureau n°1:** Arcades, Arnaud Vidal, Bousquets, Cabaldos, Canette, Cardillou, Castelnau, Château, Chêne, Coquelicots, L'Église, Fontanas, Fronton, Gargasse, Gravière, Guigniers, Jardins, Jean Jaurès, Lestanc, Moulin à Vent, Mésanges, Pélissières, Peuplier, Picous, Pommes, Rainettes, République, Résistance, Rispe, Rouliart, Saint Guilhem, Saint Pierre, Saules, Seube, Vergers, Vigé, Vignes.

► **Bureau n°2:** 19 mars 1962, Aynats, Briqueterie, Derrière Marou, Écoles, Fompigasse, Fontaynes, Fort, Geordy, Grisou, Groule, Juillasse, Martis, Mas, Narquières, Panfary, Pastel, Pégou, Pyrénées, Ribals, Rossi-gnols, Roulier, Tuilerie, Vacquiers, Verdun, Vieux Stade.

► **Bureau n°3:** Beauregard, Bétirats, Binest, Bocages, Boudoun, Bouxoulis, Brouillous, Bruges, Cambes, Coquelicots, Fombernier, Galère, Jonquilles, Leret, Perrous, Petit Pré, Peyrot, Praynets, Puits, Rollan, Ruisseau Saint Jean, Tournesols, Traouquet, Villaudric, Voie Ferrée.

Seuls les administrés récemment inscrits recevront une nouvelle carte électorale quelques jours avant le scrutin.

Le jour du scrutin, vous devez vous présentez dans votre bureau de vote muni d'une pièce d'identité.

### Recensement citoyen: pensez-y dès 16 ans!

Tous les jeunes Français doivent **se faire recenser à partir de 16 ans**. Ce geste simple est obligatoire et ouvre plusieurs droits :

- Convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.
- Obtention de l'**attestation de recensement**, indispensable pour le bac, le permis ou certains concours.
- Inscription automatique sur les **listes électorales** à 18 ans.

Le recensement peut se faire **en mairie** ou **en ligne** avec quelques documents : carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.



Pour plus d'infos : [service-public.fr](http://service-public.fr)

## Retour sur les réunions de quartiers

“Je tiens à remercier toutes les personnes qui sont venues pour exposer leurs points de vue ou pour poser leurs questions qu'ils soient citoyens ou représentants d'entreprise.

Ces premières réunions de quartiers ont permis un contact avec les élus. Il ne s'agissait pas de mettre certains sujets à l'ordre du jour et de donner la possibilité aux Boulocaines et Boulocains de s'exprimer.

Beaucoup de thèmes ont été abordés. Ceux qui reviennent le plus souvent sont :

- 1) La vitesse excessive dans notre commune qui concerne une grande partie des routes ; beaucoup de demandes spécifiques sont formulées (passages surélevés, écluses, feux tricolores, etc...)
- 2) L'entretien des fossés.
- 3) Les aires de croisement sur les routes étroites.
- 4) La réfection de certaines chaussées.

5) Le prolongement de cheminements afin de sécuriser les déplacements.

6) Le développement des pistes cyclables.

7) L'ajout, en fonction des possibilités, de passages piétons sur certains axes.

8) L'étude de solutions pour détourner les poids lourds du centre-ville.

9) L'identification des trottoirs des écoles par un repérage approprié (Crayons de couleurs, personnages factices, etc...)

Ces réunions ont été enrichissantes, favorisant un vrai débat entre les élus et les Boulocains venus nombreux.

Merci encore à vous tous qui êtes intervenus. Rendez-vous aux prochaines réunions.”

**Serge Terrancle**  
*Maire de Bouloc*



## Informations du Conseil Municipal des Jeunes



### Le CMJ est fier de vous présenter le premier projet de son mandat: une grande collecte de bouchons!

À la suite de l'opération « Bouloc entre nos mains », le CMJ a décidé, avec l'aide de l'association Solidarités Bouchons 31, de mettre en place une collecte écologique et solidaire. L'association recycle les bouchons pour financer la fabrication de fauteuils roulants et d'isolation pour les maisons. Il faut

près de 5 tonnes de bouchons pour financer un fauteuil roulant: ensemble, faisons un petit geste qui peut tout changer!

Quatre conteneurs en carton sont installés à différents lieux de la commune:

- À la mairie (accueil)
- Au CAJ
- À l'accueil du centre de loisirs élémentaire
- À l'école maternelle

Nous acceptons uniquement les bouchons en:

- Plastique
- Liège
- Faux liège

Merci de ne pas déposer d'autres types de bouchons.

Et n'ayez pas d'inquiétudes: si votre bouteille a un bouchon solidarisé, il se détache!

Chacun peut participer et venir déposer ses bouchons à sa convenance.

À vos marques ? Prêts ? Dé-bouchonnez!

# La Belle Rose 2025, un pas de plus contre le cancer

Dimanche 5 octobre, 748 participants, dont 87 enfants, ont répondu présent pour la 6<sup>e</sup> édition de La Belle Rose, organisée par la municipalité. Cet événement sportif et solidaire est dédié à la lutte contre le cancer. Courses, marches nordiques et randonnées de 5 km et 10 km ont permis à chacun de participer selon ses possibilités, tandis que les enfants ont pris le départ d'une course de 1km autour du complexe sportif.



Cette édition a permis, avec le soutien de la Fraternelle Boulocaïne, chargée de l'encaissement des inscriptions, de collecter **5 167€**, reversés intégralement à l'**association Dépistage des cancers – Centre de coordination Occitanie**. La remise officielle du chèque a eu lieu le mardi 28 octobre, en présence du Dr Bichara, représentant le centre de coordination.

Le village de départ de La Belle Rose a également mis à l'honneur plusieurs partenaires engagés :

- **Le CAJ**, avec un atelier de fabrication de cosmétiques maison et une vente d'œuvres réalisées par les jeunes.
- **Lovely Solidarity**, pour sensibiliser au confort et à l'autonomie des patientes opérées d'un cancer du sein grâce à leurs « Lovelybags » et « Lovelypockets ».
- **La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)**, qui a proposé un atelier de palpation sur mannequin et des informations sur la prévention et la détection du cancer.



L'événement a débuté avec un échauffement animé par le coach sportif Mehdi, moment très apprécié des participants.

La municipalité remercie **les participants, les services municipaux, les bénévoles présents dès 6 h du matin, les partenaires engagés** pour leur participation.



## Un Noël à Bouloc réussi!

Du 12 au 14 décembre, Bouloc a célébré Noël, avec notamment son traditionnel marché.

Petits et grands ont pu découvrir des stands décorés avec soin, dans l'esprit des fêtes et profiter du concert de la banda « **La Clau** ».

Bien entendu, le Père Noël a fait son apparition, rencontrant les jeunes Boulocaïns, à l'occasion d'une séance photo sur le marché et du spectacle offert aux enfants à la salle des fêtes.

Un karaoké, un blind test, un stand de maquillage et un manège pour enfants ont ajouté de l'animation à l'événement.



## La cérémonie du 11 novembre 1918



**Mardi 11 novembre, s'est tenue la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, qui a mis fin à la Grande Guerre et ouvert la voie à la paix.**

La cérémonie a débuté par un dépôt de gerbe au monument aux morts du cimetière, devant les Porte-Drapeaux de «l'Association des Porte-Drapeaux, Combattants et Victimes de Guerre 31». Elle s'est poursuivie au monument aux morts de la mairie, en présence de nombreux habitants.



Devant les élus du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes, les représentants des associations, les Porte-Drapeaux et le détachement de militaires du Groupement de Soutien Commissariat de Toulouse, les enfants de l'école élémentaire Antoine Bernès de Bouloc ont

interprété une émouvante Marseillaise, accompagnés par l'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais, dirigé par Bernard Gautherin.

Cet armistice nous rappelle à tous que nous ne pouvons pas ignorer que le monde traverse à nouveau des heures sombres et que la paix n'est jamais définitivement



acquise. C'est pourquoi il faut saluer la participation du conseil municipal des jeunes, mais encore des enfants de l'école élémentaire, car ils représentent la génération qui portera aussi l'héritage de nos ancêtres et construira l'avenir. Il faut souligner dans ce cadre la présence de nombreux jeunes gens de l'association des porte-drapeaux.





## Notre cuisine municipale devient cuisine centrale

**L'agrément sanitaire conditionnel obtenu au mois de juillet dernier pour que notre cuisine devienne cuisine centrale est désormais définitif suite à la visite des services de la Direction Départementale de Protection des Populations le 17 novembre.**

Le service de restauration dirigé par Stéphanie TRAVERE a en effet répondu à toutes les obligations permettant d'obtenir cette nouvelle qualification. Nous pouvons le remercier ainsi que les services techniques qui ont également contribué, par les travaux réalisés en

régie, à satisfaire les conditions d'obtention de cet agrément.

Au-delà de la préparation des repas de l'école maternelle, l'agrément sanitaire permettra également de fournir les repas à la crèche intercommunale présente sur la commune puisqu'il est attribué pour les volumes de repas suivants: 1890 produits par semaine et 670 livrés en liaison chaude.

C'est une belle avancée pour la commune qui peut maintenant produire des repas pour l'ensemble des enfants qu'elle accueille dans ses structures communales et intercommunales.

## Des vacances enrichissantes au centre de loisirs

Les enfants ont réalisé plusieurs décos et créations sur le thème d'Halloween. Ils ont participé à des sorties à la fois divertissantes et culturelles: le Quai des Savoires, le Muséum d'Histoire Naturelle ou encore le Labyrinthe des Dragons à Bressols.



## Le CLAS de Bouloc : un coup de pouce important pour les enfants

**La Mairie de Bouloc et la Caf s'associent dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S) afin de favoriser l'épanouissement et la réussite scolaire des enfants.**

Ouvert aux élèves de 6 à 12 ans de l'école élémentaire, dans la limite de 12 places, il est encadré par Véro et Béa, animatrices de l'ALAE, qui interviennent en liaison avec les parents et les enseignants

Le format réduit du groupe permet de consacrer du temps à chacun des enfants.

Ceux-ci sont pris en charge, à la Maison des Associations, dès la fin de l'école, le mardi et le vendredi de 16h00 à 17h30.

Le CLAS agit au-delà de l'aide aux devoirs, il permet à l'enfant d'évoluer sur l'autonomie, la méthode de travail, la confiance en soi, et la gestion des émotions.

Pour cela, est employée "l'art thérapie" qui consiste à utiliser la création artistique (dessin, peinture, modelage, etc...) pour s'exprimer et se sentir mieux.

Au sein des ateliers dirigés par Marjorie Marty, Art-thérapeute, l'enfant peut, dans un cadre détendu facilitant les apprentissages, s'exprimer librement à travers le dessin, le théâtre, le collage et, parler ce qui le stresse ou le bloque, l'empêchant de s'épanouir.

En résumé, le CLAS de Bouloc aide les enfants à être bien dans leur tête pour être bien à l'école!



**FRANCIS BENARROUS**

*Conseiller Délégué en charge de l'ALAE/ALSH  
et du Conseil Municipal des Jeunes*

**ENFANCE**

## Sensibilisation à l'accueil inclusif : Un atout majeur pour nos équipes d'animation

**La Mairie de Bouloc a proposé durant ce 1<sup>er</sup> trimestre aux agents d'animation de ses "Accueils de Loisirs Associés à l'École" (ALAE) une formation à la "Sensibilisation à l'Accueil Inclusif" qui vise à garantir un environnement bienveillant adapté à tous les enfants accueillis dans ces structures.**

Cette démarche de professionnalisation, est encadrée par Marie-Gaëlle Seïmandi, formatrice qui procède par une approche à la fois théorique et pratique.

Les agents y acquièrent des méthodes pédagogiques concrètes, adaptées à l'interaction avec des enfants présentant

des besoins spécifiques (troubles de l'apprentissage, handicaps, difficultés sociales ou comportementales, etc.).



Des connaissances et un langage commun sur l'inclusion, renforcent la capacité des agents à travailler ensemble et augmentent leur confiance face aux situations complexes.

L'inclusion ne se limite pas aux enfants à besoins spécifiques ; elle crée un environnement qui garantit à tous les enfants, l'accès aux mêmes opportunités d'épanouissement et d'apprentissage durant les temps périscolaires.

C'est un pas essentiel vers une citoyenneté responsable car les enfants apprennent naturellement à accepter la différence et à développer leur sens du respect mutuel. Il en ressort un climat général apaisé.

## Semaine du Goût à la Cantine Scolaire

**La Semaine du Goût a permis aux enfants de découvrir des menus venus des quatre coins du monde :**

- **Lundi – Espagne:** gazpacho, tortilla, haricots plats, fromage et churros.
- **Mardi – Asie:** nems aux légumes, porc au caramel ou poisson du jour, riz, petit suisse et litchis.
- **Mercredi – Antilles:** accras de morue, colombo de poulet ou tender végétal, semoule, yaourt coco et ananas frais.
- **Jeudi – États-Unis:** coleslaw, burger ou burger végétarien, frites et cake au chocolat.
- **Vendredi – Italie:** salade italienne à la mozzarella, spaghetti carbonara ou spaghetti végétariens, gâteau au fromage blanc et fruits.

Tous les repas ont été confectionnés par l'équipe de restauration, pour offrir aux enfants une expérience gustative originale et savoureuse !



## Les élèves de CM1 visitent la mairie et rencontrent le Maire

**Dans le cadre de leur apprentissage de la citoyenneté, des élèves de l'école élémentaire Antoine Bernès ont visité les locaux de la mairie. Comme ils le souhaitaient, ils ont pu échanger librement avec Serge Terracle et poser les questions qu'ils avaient préparées.**

Cette rencontre a permis aux enfants de découvrir l'histoire et le fonctionnement de la commune ainsi que le rôle des élus. L'implication dans la vie de la commune peut commencer très jeune : il est essentiel de donner du crédit à la parole des enfants afin de construire, avec eux, un avenir qui corresponde à leurs attentes.



*Adjointe au Maire en charge de la commission "Action sociale, solidarité, droits et accès aux personnes en situation de handicap, emploi, logement, personnes âgées"*



## Le Voyage ANCV

**Du 13 au 20 septembre 2025, conjointement avec l'ANCV, le CCAS de Bouloc a organisé un voyage aux Issambres, à Roquebrune sur Argens.**

Les 43 participants ont pu découvrir les environs de Grasse, Fréjus et Saint Raphaël sous le soleil et les températures agréables de septembre.

Au programme de la semaine : un peu de réveil musculaire, visite de parfumerie, promenades guidées, la découverte des marchés et des soirées animées.

Chaque année, un voyage est organisé par le CCAS. Si vous êtes intéressé pour l'année prochaine, vous pouvez vous



rapprocher du CCAS de Bouloc au : **05 62 79 94 88 ou ccas@mairie-bouloc.fr**

## Rencontre des acteurs sociaux

À deux reprises au cours de l'année 2025, les élus, le CCAS, la Maison des Solidarités de Bouloc et l'association d'aide alimentaire « Le Trèfle à 4 feuilles » se sont réunis pour mener une réflexion autour de

l'orientation des bénéficiaires et de l'instruction des dossiers. Ces rencontres, qui vont perdurer en 2026, ont pour but de renforcer le partenariat entre ces trois lieux d'accueil essentiels à l'action sociale.



## Le CBE du NET TARN : un acteur local au service de Bouloc

Dans le nord est toulousain, le **CBE du NET TARN** est un acteur pour le développement socio-économique et de l'emploi du territoire des communes adhérentes. Il s'est donné pour mission la mise en commun de moyen technique, de savoir-faire et d'information au profit des acteurs présents sur le territoire. L'objectif est de faciliter l'insertion professionnelle, soutenir l'entrepreneuriat local et dynamiser la vie associative. Il accompagne les habitants, les

porteurs de projet, les entreprises et les associations. Le CBE du NET TARN se caractérise par ses formations, ses ateliers pour bénévoles et ses rencontres professionnelles qui permettent aux participants de gagner en compétence et de mieux structurer leurs projets.

Pour en savoir plus ou participer aux actions du CBE du NET TARN, il est possible de le contacter par **téléphone au 05 62 89 07 70** ou par **email à contact@cbedunet.org**.

## Un moment gourmand pour nos aînés

Les séniors de plus de 70 ans ont eu le choix entre deux plaisirs de fin d'année proposés par le CCAS : un repas convivial ou un coffret gourmand à emporter.

Le dimanche 7 décembre, une centaine de participants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un repas préparé avec soin. Au menu, une salade nordique, magret de canard au poivre vert et zeste d'orange, accompagné d'un plateau de

fromages et pour terminer, une tarte normande avec sa boule de glace.

240 séniors ont opté pour le coffret gourmand et ont pu le récupérer le dimanche 14 décembre 2025 à la Maison des associations. Chaque coffret contenait une sélection de produits : foie gras de canard, confit de figues, terrine de volaille aux raisins et de nombreuses autres douceurs.

## Le Plan Grand Froid

**La veille saisonnière prévue par le Plan Grand Froid s'étend du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 31 mars 2026.**

Le dispositif relatif aux vagues de froid définit les actions à mettre en œuvre pour détecter, prévenir et limiter les risques et conséquences liés aux températures hivernales (hypothermies, épidémies de maladies infectieuses ou intoxication au monoxyde de carbone).

Le CCAS de Bouloc s'appuie sur le registre communal des personnes vulnérables, mis à jour régulièrement.

**Les dangers du monoxyde de carbone (CO)**

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Attention : si vous sentez une odeur de gaz dans votre maison, ouvrir toutes les portes et fenêtres et évacuer immédiatement.
- Prévention : vérifier régulièrement et maintenir correctement vos appareils à combustion.
- Si vous sentez une odeur de gaz dans votre maison, ouvrir toutes les portes et fenêtres et évacuer immédiatement.
- Utiliser toujours l'appareil correctement et respecter les instructions d'utilisation.
- Respectez les règles d'entretien des appareils de chauffage et de cuisson.

[www.prevention-et-securite.fr](http://www.prevention-et-securite.fr)

Avenir partagé



Rendez-vous l'année prochaine !



RÉMI PÉROTIN

*Adjoint au Maire en charge de la commission "Urbanisme, réseaux publics, développement durable et environnement"*

## ENVIRONNEMENT URBANISME

### Projet OPH31 : le chantier progresse

**Le chantier du programme immobilier porté par OPH31, situé rue Jean-Jaurès, avance conformément au calendrier annoncé. Mené et financé entièrement par l'OPH31.**

Un opticien s'installera en façade, dans la vitrine donnant directement sur la rue, offrant ainsi un service de proximité.

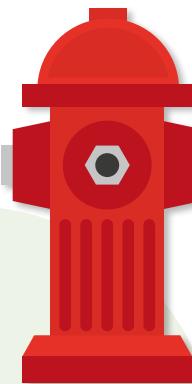
Le projet de pôle paramédical devrait accueillir également un psychologue, un psychomotricien et un orthoptiste, qui viendront renforcer l'offre médicale locale dès la mise à disposition des locaux. (Information de l'OPH)



### Entretenir les bornes incendie : un investissement pour notre sécurité à tous

**Chaque année, la commune investit plus de 10 000 € pour vérifier, entretenir et réparer ces bornes réparties sur le territoire de la commune.**

Grâce à cet entretien annuel, nous disposons d'un réseau fiable et prêt à fonctionner à tout moment. C'est une action discrète mais essentielle, qui contribue à la sécurité de tous les habitants.



### Les décos de Noël

Cette année, notre village poursuit sa dynamique d'embellissement en installant de nouvelles décos lumineuses LED à travers plusieurs axes de circulation. Après l'aménagement du parc Beaulieu et la mise en valeur du parvis de la mairie au cours des années précédentes, cette nouvelle étape témoigne de la volonté de la commune d'offrir un cadre toujours plus agréable et chaleureux à ses habitants.

Ces nouvelles décos seront installées Route de Fronton, Route de Vacquiers, chemin de la Violèze et Rue du Fontanas. Elles agrémenteront la traversée du village et contribueront à une ambiance accueillante tout au long des fêtes de fin d'année.

Fidèle à son engagement en matière de sobriété énergétique, la commune a fait le choix d'utiliser exclusivement la technologie LED pour ses illuminations. Ces



dispositifs permettent une réduction de 90 % de la consommation électrique par rapport aux ampoules traditionnelles, tout en garantissant une luminosité douce et esthétique.

Notre commune continue ainsi d'allier respect de l'environnement, modernité et convivialité pour le plaisir de tous.



## Esplanade de Verdun : Bilan de la consultation

Désirant faire de la rénovation nécessaire de l'esplanade de Verdun un projet fédérateur, la municipalité a organisé plusieurs réunions publiques de concertation.

La participation de la population à ces réunions a été faible pour une commune de presque 5000 habitants. Au regard de l'importance de l'opération sur le plan patrimonial, de ses difficultés techniques et de son impact budgétaire, les choix que devra faire la municipalité doivent être légitimés par une manifestation significative de l'avis des Boulocains.

Il a donc été décidé d'élargir la consultation en lançant un questionnaire mis à disposition dans le BLN N° 106.

Le bilan de cette nouvelle étape de concertation est le suivant:

L'idée d'un espace de plain-pied avec de larges trottoirs autour d'une esplanade centrale séduit. La perspective d'un sens unique en inquiète certains.

Mais la majorité des réponses se répartit nettement entre ceux qui, d'une part estiment indispensable de conserver un nombre de places de stationnement à

peu près équivalent; d'autre part ceux qui refusent l'abattage des arbres existants même s'ils sont remplacés par un nombre supérieur. Une minorité demande davantage de verdure y compris au détriment des stationnements.

Nous remercions les citoyens qui nous ont répondu, nous permettant d'avancer sur la construction commune d'un projet respectant l'équilibre entre l'accessibilité, la qualité de vie et le respect de l'environnement. Arbres et stationnements devront donc cohabiter.

## Aménagement d'un cheminement piétonnier chemin de Fompigasse

La municipalité poursuit sa politique d'aménagement de sentiers piétonniers ou de trottoirs le long des routes départementales en vue de sécuriser les déplacements des enfants se rendant aux points d'arrêt des bus de transports scolaires. Compte tenu des coûts induits, cette sécurisation se fait au fil des exercices budgétaires et en fonction des subventions allouées par le Conseil Départemental. Le critère de priorité est le nombre d'enfants se déplaçant matin et soir le long de ces voies.

Après la route de Vacquieres et la route de Villaudric, il est donc prévu d'équiper le chemin de Fompigasse d'un cheminement piétonnier sur toute sa longueur. Au cours de l'opération l'intersection avec le chemin de Narquières sera aménagée.

Le chemin de Fompigasse a une longueur de 1100 mètres. La Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) a établi une première estimation des coûts à 630 000 euros. Compte tenu des capacités financières de la commune et de l'incertitude pesant sur les subventions (il n'y a eu aucune subvention pour la voirie en 2025), la réalisation devrait se faire en trois tranches. La première sera mise en œuvre en 2026.



## L'allée de la gravière sous vidéoprotection

La mise en place d'un dispositif de vidéoprotection sur la commune de Bouloc arrive au terme de sa première phase avec l'installation et la mise en fonctionnement de la 11<sup>ème</sup> caméra à l'entrée de la zone Lafitte.

Il s'agit d'une caméra permettant la lecture, de jour comme de nuit, des plaques d'immatriculation. Les images qu'elle enregistre sont conservées pour une durée de 15 jours.





GILBERT ESTAMPE

Adjoint au Maire en charge de la commission « Grands travaux, patrimoine communal, et cérémonies protocolaires »

## TRAVAUX / AMÉNAGEMENT

# Travaux / Aménagement

L'ensemble des projecteurs de la salle Omnisport vont être changés en LED début 2026



Changement du portail sectionnel des ateliers municipaux au chemin St-Pierre



Intervention des services techniques pour effectuer l'entretien des abords du local du Trèfle à 4 feuilles



Maison « Fuster » : L'étude et la réflexion sont menées sur le devenir de cette bâtie qui s'est fortement dégradée



## Le Complexe culturel

Le bâtiment tant attendu par les Boulocains est sorti de terre route de Villaudric. Il comprend une salle plurivaleure, des annexes, une médiathèque avec un patio pour une surface totale de 1200 m<sup>2</sup>. Un parking viendra compléter cet aménagement. Un merlon végétalisé d'environ 1,80 m, destiné à préserver la qualité de vie des riverains, a été édifié côté sud.

La première pierre a été posée le 09 septembre en présence d'élus de Bouloc et des communes voisines, de représentants du Département et de la Région, du Pôle D'Équilibre Territorial Et Rural (PETR), des entreprises présentes sur le chantier et des associations. Les agents municipaux associés au projet étaient également présents.



## CCF : Relais Petite Enfance (Ex Relais Assistantante Maternelle)

La construction du Relais Petite Enfance, situé route de Villaudric à côté du Trèfle à 4 Feuilles, sur un terrain cédé à l'euro symbolique par la Commune, progresse conformément au calendrier prévu.





### Fermeture de la Bibliothèque

- o Vacances Noël : du **mercredi 24 décembre au lundi 5 janvier inclus**
- o Vacances Hiver : du **lundi 2 au lundi 9 mars inclus**
- o Vacances Printemps :  
du **lundi 27 avril au lundi 4 mai inclus**

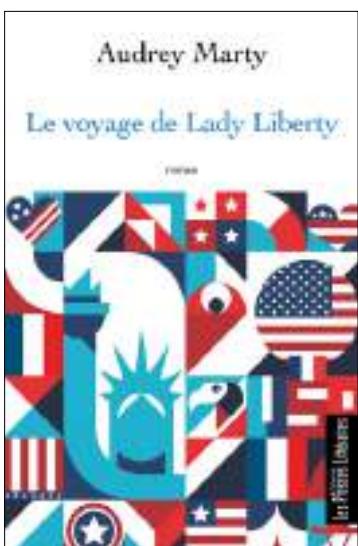


### Le coup de cœur de lectrice

#### Le Voyage de Lady Liberty

d'Audrey Marty

« Plongez dans l'époque de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Gabrielle va avoir la chance de monter à bord de la **frégate de l'Isère** qui est en charge du transport du célèbre colosse d'Auguste Bartholdi « La Statue de la Liberté » jusqu'au port de New York. Une traversée qui ne sera pas de tout repos... ».



### Le coup de cœur des bibliothécaires

#### 17 ans à jamais

de Gaël Aymon

Presque 500 pages pour raconter une histoire d'amour qui va traverser un siècle, deux guerres et tous les événements marquants qui séparent la France de 1916 de celle de 2016. Et pourtant, Marthe n'aura pas pris une ride entre le début du livre, alors qu'elle a tout juste 17 ans, et sa fin, d'où ce titre.

En 1916, elle vit dans une petite ville du nord de la France, occupée par les « boches ». C'est en faisant la queue pour tenter de se procurer quelques aliments que Marthe va retomber sur André Novembre. Et ces premiers instants vont créer entre eux un lien si fort que rien ne pourra le briser, même si André va devoir fuir quelque temps plus tard pour échapper au travail obligatoire en Allemagne. Il emportera avec lui le reflet de Marthe, et elle gardera en échange un ruban sur lequel figure le prénom et la date de naissance d'André.

Les décennies passent, on suit la vie agitée de Marthe. Parallèlement on fait la connaissance de Florin, victime d'un des



attentats de Paris, le 13 novembre 2015. Hospitalisé depuis de longs mois, il reçoit régulièrement la visite de Marthe, bénévole d'accompagnement. Celle-ci va lui raconter une très longue histoire, et lui demander d'en écrire un roman...

En résumé, une grande fresque historique vue à travers le prisme d'une histoire d'amour vraiment hors norme, une kyrielle de personnages bien croqués, parmi lesquels on n'a aucun mal à se retrouver. Un livre prenant, difficile à lâcher tant il est bien écrit, et réservant des surprises jusqu'au bout.

Passez un agréable moment de lecture à partir de 14 ans !

### Projection « Journée des droits des Femmes »

À l'occasion de la Journée des Droits des Femmes, la mairie organise cette année encore une soirée cinéma en projetant le film « **La Tresse** », réalisé par Laetitia Colombani.

Ce film raconte l'histoire de **trois femmes, trois vies, trois continents**, et les combats qu'elles mènent. Bien qu'elles ne se connaissent pas, Smita, Giulia et Sarah sont liées, sans le savoir, par ce qu'elles ont de plus intime et de plus singulier. Rendez-vous le **8 mars 2025 à la salle des fêtes** pour découvrir cette œuvre qui met en lumière le rôle et la force des femmes à travers le monde.





MARIA RUBIO

Adjointe au Maire en charge des  
"Sports, culture, loisirs, communication et vie associative"

## VIE ASSOCIATIVE

# Lancement d'un nouveau cours de self-défense à Bouloc

Le Club de Judo de Bouloc ouvre, chaque mardi de 19h30 à 21h, un nouveau cours de self-défense destiné à tous ceux qui souhaitent acquérir des techniques simples et efficaces pour se protéger.

Ces séances sont animées par Thierry, expert reconnu dans le domaine et fondateur de sa propre académie de self-défense.

Venez essayer gratuitement votre nouveau cours de self-défense, à n'importe quel moment de l'année...

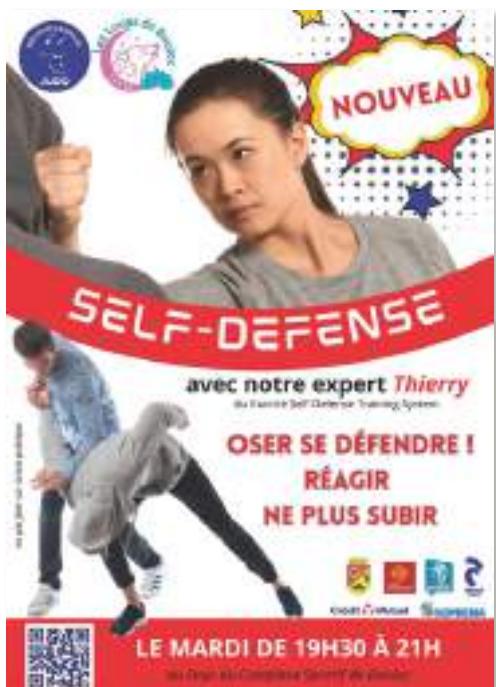
### Informations et inscriptions

Club de Judo de Bouloc

« Les Loups De Bouloc »

[www.judobouloc.com](http://www.judobouloc.com)

Venez nombreux découvrir votre nouveau cours de self défense.



# Les activités de l'association JOIE DE VIVRE



L'association Joie de Vivre propose plusieurs rendez-vous pour la fin de l'année et le début de 2026. Le **mercredi 17 décembre à 14 h 30**, un loto suivi d'un goûter de Noël rassemblera les adhérents.

Une sortie à la journée est prévue à la **ferme Lafitte** dans le Lot-et-Garonne, à l'occasion de la fête de la dinde. La journée comprend la visite de la cave de Buzet, la découverte d'un producteur

de pruneaux et un déjeuner de Noël à la ferme. Le prix est de 60 € et chaque participant repartira avec une dinde.

L'assemblée générale se tiendra le **dimanche 8 février 2026 à 10 h 30**, suivie d'un apéritif et d'un repas avec animation.

Un thé dansant aura lieu le **jeudi 19 février 2026 à 14 h 30** à la salle des fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc, animé par l'orchestre Jacky Laffont.

**Le montant de l'adhésion annuelle est de 17 €. Pour tout renseignement, contacter Renée Clavié au 06 74 99 32 32 (le mercredi à 14h30 à la Maison des associations) ou par mail à association jdv31620@gmail.com**

# Le Club Philatélique

« Le Club Philatélique est une association qui a pour but de promouvoir la philatélie, (source de savoir ludique !), entre autres par des réunions d'échanges entre les adhérents et de l'initiation, nous acceptons aussi des enfants à partir de 8 ans. Nous disposons de magazines mensuels, d'une bibliothèque spécialisée pour trier les timbres du monde entier, pour décoder les anciens plis, pour trier la monnaie...

L'association reçoit des réservations de la Poste, ainsi que du matériel commandé à moindre prix.

Nous initions les jeunes qui, au bout de la première année, sont capables de classer les timbres de France.

Nous nous retrouvons deux fois par mois respectivement à Bouloc ou à Fronton dans une franche cordialité. Le partage des connaissances est le fil rouge de notre association, et, nous pouvons vous le communiquer en proposant des expositions sur un thème choisi.

Nous participons aux olympiades de Fronton, fin août, en proposant une épreuve de culture générale, en utilisant les timbres. Cette année elle portait sur les capitales européennes.

Nous terminons notre saison par une grande manifestation, une bourse toutes collections, au complexe sportif de Bouloc, où nous regroupons plus d'une trentaine d'exposants qui vous proposent toutes sortes de collections (timbres, vieux courriers, cartes postales anciennes ou modernes, monnaies, fèves, muselets de champagne, disques vinyles, livres, BD, magazines, figurines, voitures miniatures, pin's, petits objets anciens...) Nous vous proposons aussi une exposition montée par l'un d'entre nous.

Si vous le souhaitez, (pour un coût minime de 10 € par an), venez nous rejoindre et partager notre passion de la collection!»

*Le Club Philatélique*



## Entreprises et Services Municipaux : le Maire en immersion

### Station Total Cazeneuve



Lors de ses visites régulières, **Serge Terrancle** s'est rendu à la station-service **Total Cazeneuve**, située en centre-ville. Véritable lieu d'échange de la commune, cette station accueille les habitants de Bouloc, les visiteurs, particuliers comme professionnels.

Installée depuis de nombreuses années, cette visite a été l'occasion pour d'échanger avec **Marcel Cazeneuve**, sur le transfert de la gestion de la station.

Encourager les nouveaux professionnels est essentiel, mais il ne faut pas oublier de rester à l'écoute de ceux qui sont là de longues dates.

### Boucherie Occitane



Le gérant de la Boucherie Occitane, installée sur l'Esplanade de Verdun, appelée à connaître des modifications, s'est inquiété d'une éventuelle baisse de fréquentation liée à la suppression de places de stationnement.

[Retrouvez les Détails sur l'évolution de l'Esplanade dans la rubrique Sécurité et Voie]

Serge Terrancle a pu fournir directement des informations, permettant ainsi aux commerçants d'être rassuré quant à l'impact économique de ces changements.

### Olive et Mimosa



"**Olive et Mimosa**", artisan fleuriste, est l'un des fournisseurs de bouquets et gerbes de la municipalité pour les différentes manifestations. Accueillante et chaleureuse, Émilie a reçu Serge Terrancle avec beaucoup d'enthousiasme, ravie de pouvoir échanger sur le quotidien de sa boutique et la vie de l'Esplanade.

### Drones et robots s'installent à Bouloc



L'entreprise "Drone-up Academy" a quitté la zone Eurocentre au mois de septembre 2025 pour s'installer à Bouloc avec ses 12 salariés. Elle a été créée et est dirigée par Nicolas Frachet Garnier qui a auparavant œuvré 20 ans au sein d'Airbus en tant qu'ingénieur.

Entreprise de haute technologie, elle s'articule en deux secteurs d'activité : la formation aux nouvelles technologies de type "Drone" et la vente de Véhicules télépilotés aériens ou terrestres.

Drone-up Academy est leader en France pour la formation dans le domaine du drone aérien, Elle est la tête d'un réseau de 60 centres couvrant les territoires métropolitain et ultramarin (réseau DronEdifice), permettant l'attribution chaque année de 1000 diplômes de télépilotages reconnus par l'état français. Les domaines d'application principaux de l'emploi des drones sont : l'immobilier, l'agriculture, la topographie, la thermographie....

Dans le domaine de la vente, l'entreprise fournit

des robots accomplissant des tâches comme l'accueil du public (hôtelier, restauration, ...), la logistique dans les entrepôts, le transport de charges ou le nettoyage (supermarchés, ....). Cela permet de libérer des personnels pour d'autres fonctions plus complexes et rentables. Un des robots de Drone Up assure actuellement des tâches de nettoyage à l'Intermarché de Bouloc.

L'entreprise prévoit en outre, à moyen terme, la création dans ses locaux de la rue Jean Jaurès, au 41A, d'un espace de "coworking" hi-tech, destiné à accueillir dans la convivialité des personnes en recherche de travail ou créateurs d'entreprises.

### Essentiel et Domicile

**Essentiel & Domicile** est une agence de services à la personne, située au **13 rue du Château**. Elle propose : ménage, repassage, entretien des extérieurs, garde d'enfants et aide à domicile. L'agence place l'humain au centre de ses interventions, avec une présence locale pour garantir réactivité et confiance.

Intervenant sur tout le territoire de la **Communauté de Communes du Frontonnais** mais aussi jusqu'à Bruguières, l'agence accompagne ses bénéficiaires du **lundi au dimanche de 6h à 22h**, en collaborant de manière complémentaire avec d'autres agences pour servir le plus grand nombre de personnes possible.

**Stéphanie, Laetitia et Audrey** supervisent une équipe de **30 salariés** afin de répondre aux besoins croissants des clients.

Les bénéficiaires sont audités tous les six mois pour améliorer la communication et le service.

**Essentiel & Domicile** accorde également une grande importance à ses employés, en veillant à leur bien-être, à leur formation et à leur évolution professionnelle. Les nouvelles équipes sont formées par les salariés expérimentés, favorisant un transfert de compétences et le développement de carrières.

L'humain est au cœur de l'agence, qu'il s'agisse des bénéficiaires ou des salariés.





## JEAN-PIERRE ROUANET

Adjoint au Maire en charge de la commission "Circulation, stationnement, sécurité, déplacements, espaces verts, réseau pluvial et embellissement"  
Membre de la Commission "Développement économique" (CCF)

## VIE ÉCONOMIQUE

### Cimetière



À l'approche de la Toussaint, les allées avaient été nettoyées et les espaces communs entretenus afin d'accueillir, dans les meilleures conditions, les proches venus se recueillir.

Le travail attentif des agents des services techniques, ainsi que celui du chantier d'insertion, permet au cimetière de rester un lieu propre, malgré l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires.

### Services Techniques



Les agents des **services techniques** de la commune sont les artisans du visage de Bouloc. Ils

créent, améliorent, restaurent et entretiennent les rues, les locaux municipaux et le patrimoine. Ils installent et mettent à disposition le matériel municipal pour les événements. Ils accompagnent les écoles dans leurs projets et assurent le bon fonctionnement de tout ce qui fait vivre la commune. Il est essentiel d'apporter écoute et accompagnement à ces agents, dont la présence est indispensable. Leur professionnalisme et leur engagement sont salués par tous.

### Le Centre de loisirs



Comme à chaque période de vacances, il rassemble petits et grands dans ses locaux pour leur proposer de nombreuses activités, à la fois culturelles et ludiques. Une occasion idéale pour aller à la rencontre de cette nouvelle génération. Malgré leur jeune âge, les enfants n'hésitent pas à poser des questions au maire venu leur rendre visite pendant les vacances de la Toussaint, venu leur rendre visite.

L'équipe d'encadrement, ont également pu échanger avec **Serge Terrancle** sur les réalités de ce travail essentiel pour les familles.

### Police Municipale



Régulièrement **Serge Terrancle** rend visite à la police municipale dans ses locaux. C'est l'occasion de poursuivre les discussions sur les dossiers en cours, les missions de surveillance liées à l'ordre public, la circulation, ainsi que sur les nouvelles mesures mises en place pour renforcer la sécurité dans la commune

## La Campagne InfoCom

La campagne publicitaire de la société InfoCom a pour objectif de permettre à des entreprises partenaires de communiquer via le flocage publicitaire sur le véhicule électrique mis à disposition des services techniques. Grâce à ce dispositif, la collectivité pourra bénéficier du véhicule à moindre coût, tandis que les entreprises partenaires gagneront en visibilité, leur communication circulant au quotidien dans les rues.

Le flocage de véhicule, aussi appelé « affichage mobile », transforme un utilitaire municipal en un panneau publicitaire ambulant. Cette solution offre une visibilité permanente et constitue un outil particulièrement efficace pour toucher un large public tout au long de l'année.



## Si Bouloc m'était conté...

### 1939 : Arrivée des réfugiés lorrains d'Ars-sur-Moselle à Bouloc



Ars-sur-Moselle est une commune française située dans le département de la Moselle (57). La seconde guerre mondiale y a fait des ravages, la ville a été détruite à 85%. Beaucoup de familles ont fui ou ont été expulsées.

Trois familles se sont réfugiées à Bouloc:  
Les familles **NICOT** et **PIGNON**, qui logeaient au presbytère.  
La famille **RAFFALDINI**, (les parents et leurs 4 enfants, Cosette, Annie, Claudine et Léandre) qui habitaient au n° 5, rue du 19 mars 1962.

### La vie à Bouloc

(Sources : les petits enfants de René et Marie Louise RAFFALDINI)

«À l'arrivée à Bouloc, ils étaient vraisemblablement dans le plus grand dénuement. Cosette racontait qu'elle suivait son père dans la tournée des fermes pour aller chercher des œufs. Petit à petit, le papa a pu faire de petits boulots. Un travail qui consistait à nettoyer les fûts de vin et à descendre à l'intérieur avec une bougie pour tester le niveau de gaz carbonique nous est parvenu, ainsi que la terreur de l'enfant qui l'accompagnait de voir son père ainsi disparaître.

Cet afflux de réfugiés a été d'abord mal perçu par la population locale. Les grands parents nous ont raconté

comment ils étaient regardés comme des «sales réfugiés», car ils étaient sans doute très sales et peu reluisants à regarder.

Enfin, **Alice Pignon**, la cousine de René racontait également qu'à la fin de la guerre, son balcon avait été fusillé par les Allemands et qu'elle s'était couchée au sol pour protéger sa fille.

Le récit de **Mademoiselle Karfiol** sautant du balcon pour échapper aux Allemands nous était aussi parvenu. Cosette racontait qu'elle allait lui allumer les bougies les soirs de Shabbat».

### Cette tranche de vie, Cosette, Annie, Claudine et Léandre ne l'ont jamais oubliée



Source : D. Carrière  
d'Ars sur Moselle

Marie-Louise  
René, Cosette, Annie,  
Devant : Isabelle PIGNON  
(nièce de René) et Claudine



### EXPRESSION MAJORITAIRE

L'année 2026 sera une année démocratique importante pour notre pays et pour notre commune. Vous serez appelés à choisir vos représentants pour les six prochaines années. Souhaitons que ce moment citoyen se déroule dans le respect de l'avis de chacun et dans un esprit constructif.

La participation de chacun à la vie publique est essentielle : elle fait vivre la démocratie locale et renforce les liens entre les habitants et leurs représentants.

La révision du PLU amorcée cette année, permet comme le demande l'Etat, de respecter la loi climat et résilience et le décret du ZAN (Zéro Artificialisation nette). La Région a déjà modifié son schéma, le SCOT est en cours de révision, nos PLU doivent se mettre en compatibilité.

Mais est-ce seulement la loi qui nous impose cette révision ? Non, il y a aussi les Boulocains dont les projets ont été bloqués par la révision de 2018.

Bouloc est une commune que nous faisons vivre ensemble, jour après jour, par nos actions, nos échanges et nos initiatives. Le bonheur, à Bouloc, se construit dans le partage, la solidarité et l'action collective. Il est la récompense de nos efforts communs, pas un objectif individuel.

Chacun, à travers son engagement, contribue à renforcer notre communauté. En ce début d'année, gardons cet esprit collectif et bienveillant.

« Si tu veux comprendre le mot bonheur, il faut l'entendre comme récompense et non comme but. » — Antoine de Saint-Exupéry. Ces mots résonnent particulièrement en ce début d'année.

Au nom de notre groupe, je viens vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année. J'espère qu'elles seront festives en famille et remplies de joie et de bonheur.

### EXPRESSION MINORITAIRE

#### Pénurie de médecins à Bouloc: qu'attend-on pour réagir ?

Longtemps dotée de trois médecins généralistes, notre commune n'en compte aujourd'hui plus qu'un seul... Le Dr Benhamou Nathalie, surchargée de travail, prendra sa retraite dans quelques années. Pour près de 5000 habitants, Bouloc ne dispose donc que d'un médecin généraliste, alors que, « idéalement, il en faudrait au moins quatre pour couvrir les besoins ».

Le Dr Kharoubi Patrice, qui exerçait sur Bouloc, a préféré partir s'installer dans une commune voisine « pour des conditions d'accueil par la mairie de Villeneuve beaucoup plus favorables ».

Le pôle santé prévu il y a quelques années dans le projet de construction rue Jean Jaurès a été abandonné. Et le cabinet de santé derrière la station essence du supermarché reste privé, accueillant deux dentistes et prochainement des kinésithérapeutes ; praticiens dont nous sommes déjà dotés.

Selon l'ARS (Agence Régionale de Santé), notre commune n'est pas classée en « désert médical » car sur l'ensemble de notre territoire intercommunal, le ratio patients/médecins reste correct.

Nous ne pouvons que regretter le désengagement de l'État entamé dès

1979 avec la mise en place du numerus clausus, qui a drastiquement limité le nombre de médecins formés. Nous payons aujourd'hui 40 ans de politiques à courte vue.

Certes, cela ne relève pas de notre compétence municipale, mais, comme beaucoup d'autres communes en France, il faut bien que quelqu'un agisse !

Pour nous, groupe minoritaire, la santé est un enjeu prioritaire. La pénurie de médecins, qu'ils soient généralistes ou spécialistes, impacte directement la qualité de vie des habitants et l'attractivité du territoire :

- une **augmentation du temps d'attente** pour obtenir un rendez-vous médical
- un **risque accru** pour les patients qui retardent leur consultation, voire renoncent aux soins
- un **déclin démographique et économique local**: des familles renoncent à s'installer dans des communes dépourvues de professionnels de santé

L'enjeu est donc très clair : notre commune doit agir vite et efficacement pour préserver l'accès aux soins. Il ne suffit

plus d'attendre passivement que la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) nous trouve des médecins intéressés... C'est un vrai choix politique et nous devons y mettre les moyens !

#### Comment s'y prendre ?

► **Comprendre** les attentes des jeunes médecins, dont le mode d'exercice a évolué (travail en équipe pluridisciplinaire, charges administratives partagées, vie de famille préservée)

► **Proposer** un cadre de travail attractif (aménager des locaux adaptés : cabinet moderne, agréable, bien équipé et conforme aux normes PMR)

► **Aider** financièrement les nouveaux médecins dans leur installation (aide au logement, accompagnement sur les avantages fiscaux possibles, équipements, etc.)

Préparons un avenir serein ensemble : réalisons cette victoire locale face à cette urgence nationale.

*Isabelle BARROSO,  
porte-parole du groupe minoritaire*